



ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE  
SECRETARIAT GÉNÉRAL



N° 27 - décembre 2010

Cher(e) lecteur/lectrice de **Libre à vous**,

Vous lirez ci-dessous les informations récentes sur des dossiers susceptibles d'intéresser les responsables de l'Enseignement catholique aux différents niveaux de l'institution. Pour rappel, les anciens numéros de **Libre à vous** sont toujours [accessibles](#).

### Tripartite

Le Parlement de la Communauté française a voté, le mercredi 15 décembre, le décret qui associera désormais les Pouvoirs organisateurs aux négociations sectorielles.

Un amendement sur la manière de fixer les thèmes de la négociation, introduit à la demande des organisations syndicales, avait nécessité une réaction ferme des Pouvoirs organisateurs. En effet, une lecture restrictive de cet amendement conduisait les organisations syndicales à être seules habilitées à fixer les thèmes de la négociation. Consciente du déséquilibre qu'une disposition ainsi interprétée induisait entre les parties à la négociation, la Ministre SIMONET a établi l'interprétation à en retenir dans le cadre de la discussion parlementaire. Elle a précisé ceci: *"Les organisations syndicales et elles seules déposent, au départ de la discussion, des propositions de thèmes. Sur cette base et après une discussion libre entre le Gouvernement et l'ensemble des comités (y compris les PO, donc), la liste finale des thèmes qui seront examinés dans le cadre de la programmation sociale intersectorielle est fixée collectivement"*.

La Ministre précise que *"le texte ne dit pas qu'il s'agit de propositions exclusives des comités syndicaux, ce qui aurait été absurde car cela aurait empêché notamment le Gouvernement de venir, dès le départ, avec un ou plusieurs thèmes complémentaires. Par ailleurs, dans la mesure où les Pouvoirs organisateurs participent à la réunion dont l'objet est de fixer les thèmes, il est logique qu'ils puissent, lors de cette première rencontre, s'exprimer librement et faire les suggestions qu'ils jugent utiles"*.

### Négociations sectorielles

Le Secrétariat général de l'enseignement catholique a présenté, avec l'ensemble des Pouvoirs organisateurs subventionnés, une liste de 10 priorités pour ces négociations sectorielles. Une [conférence de presse](#) a été organisée sur le sujet le 30 novembre dernier. Au même moment, les syndicats organisaient un arrêt de travail.

Le même jour encore, le SeGEC adressait un [courrier](#) aux Pouvoirs organisateurs et aux directions. L'opportunité était donnée à ces derniers de communiquer le message à leur personnel.

### Comité de concertation

Le comité de concertation entre le Gouvernement de la Communauté française et les organes de représentation des Pouvoirs organisateurs subventionnés s'est réuni durant ce

mois de décembre pour examiner deux projets de texte. Le premier portait sur une majoration forfaitaire de 242 EUR de la subvention-traitement annuelle brute allouée aux membres du personnel, toutes fonctions confondues.

Le deuxième projet consistait en un décret "fourre-tout" reprenant notamment une série de modifications techniques. Ce texte prévoit ainsi certaines modifications à la procédure d'inscription en première année de l'enseignement secondaire, ainsi que le report de l'obligation de la rédaction d'un projet général d'action d'encadrement différencié (PGAED) au 30 juin 2011.

### Inscription en première année commune: les changements

Les formulaires uniques d'inscription ne seront plus édités systématiquement pour tous les élèves de l'enseignement fondamental spécialisé, mais uniquement pour ceux qui auront été jugés susceptibles d'introduire cette demande sur la base de l'avis du conseil de classe. Par ailleurs, pour le calcul de l'indice composite des élèves venant d'une école fondamentale spécialisée, seules seront prises en compte les écoles fondamentales spécialisées du même caractère organisant le même type d'enseignement.

Aucune demande d'inscription ne pourra être introduite entre la fin de la période de trois semaines prévue et le 9 mai 2011, afin de permettre à la CIRI de faire son travail de classement.

Les parents devront se voir remettre, en guise d'accusé de réception, un document mentionnant l'ensemble des données qui seront prises en compte pour le calcul de l'indice composite. En d'autres termes, sauf à faire se déplacer deux fois les parents, l'encodage devra être effectué en leur présence.

Les établissements seront réputés complets lorsque, pendant la période de trois semaines prévue, ils auront enregistré plus de 102% du nombre de places qu'ils ont déclarées. Tous les autres établissements seront réputés incomplets.

Après le premier classement de la CIRI, les parents disposeront de 10 jours pour soit accepter l'école qui leur a été attribuée, soit donner à la CIRI le mandat d'essayer d'améliorer de façon automatique leur affectation.

Le fichier CIRI sera comparé avec le fichier de réussite du CEB. Sauf mention expresse des parents, les demandes d'inscription des élèves qui n'auront pas obtenu leur CEB et qui n'auront pas introduit de recours seront retirées du fichier des demandeurs d'inscription.

Les parents qui estiment relever des cas exceptionnels ou de force majeure devront, dans un délai de 10 jours, introduire par recommandé une demande motivée à la CIRI. Enfin, à partir du premier jour ouvrable de l'année scolaire, tout passage en ordre utile entraînera la suppression par la CIRI des inscriptions en liste d'attente dans les autres établissements.

### Indexation des subsides

Sera prochainement soumis au vote du Parlement, un texte portant sur l'indexation des subsides de fonctionnement des PMS et des internats. L'aide administrative pour les directeurs du fondamental sera également indexée. Cette dernière a été versée, début novembre 2010, aux établissements ordinaires de plus de 180 élèves et aux établissements spécialisés de plus de 60 élèves. L'aide spécifique s'élève, après indexation, à 20,91 EUR par élève (sur base du comptage du 15 janvier 2007).

Pour l'enseignement catholique, cette aide représente un montant global de 3 665 000 EUR pour l'année scolaire 2010-2011.

### Directeurs du fondamental

Nous vous en parlions dans notre dernier numéro, 300 directeurs d'écoles fondamentales catholiques ont manifesté, le 19 novembre dernier, devant le cabinet de la Ministre Marie-Dominique SIMONET pour protester contre l'absence d'aide administrative et éducative significative. Notre reportage photo ainsi qu'un aperçu de la couverture presse sont à consulter [ici](#).

### Devenir directeur d'école

Vous êtes enseignant et vous avez le projet de devenir directeur?

Vous êtes membre de PO et vous devrez prochainement engager un nouveau directeur?

Les [documents](#) produits dans le cadre de la campagne "Devenir directeur d'école" peuvent vous soutenir dans votre démarche. Vous y trouverez également un [dossier spécial](#)

d'entrées libres ainsi qu'une série d'[interviews de directeurs](#), tous niveaux confondus.

## Bâtiments scolaires: 20 ans du Fonds de Garantie

Le Fonds de Garantie des Bâtiments scolaires a célébré ses 20 ans le 9 décembre dernier. Une réunion académique avait lieu dans les locaux de la Communauté française. Ce Fonds a pour objectif de fournir une aide aux PO de tous les réseaux afin de financer la rénovation, la construction ou l'achat de leurs bâtiments scolaires. Cet anniversaire a permis de faire le point sur le travail accompli dans le cadre de ce programme, et de pointer ses perspectives d'avenir. Dans son discours, Étienne MICHEL, directeur général du SeGEC, a insisté sur le nombre important de projets que les ressources financières croissantes du Fonds de Garantie et des Pouvoirs organisateurs ont permis de concrétiser. Selon lui, ce programme de financement a globalement tenu ses promesses, et la situation matérielle des établissements scolaires s'est réellement améliorée. En 2009, pour l'enseignement catholique, des accords de principe ont porté sur un montant total de plus de 30 000 000 EUR, répartis sur 24 projets.

## Enseignement de promotion sociale

Le nouveau Conseil supérieur de l'enseignement de promotion sociale a été installé dernièrement par la Ministre Marie-Dominique SIMONET. Il est présidé par Gérard BOUILLLOT, secrétaire général de la FEProSoC (Fédération de l'enseignement de promotion sociale catholique). À cette occasion, la Ministre a particulièrement insisté sur la spécificité et la complémentarité de l'enseignement supérieur de promotion sociale et des Hautes Écoles, tant au niveau du public que du service à rendre à la société. Elle a aussi défendu l'unicité de cet enseignement pour adultes (secondaire et supérieur).

## Internats

Après 25 ans de bons et loyaux services passés à la présidence du Bureau des Internats, le Père Christian van ZEEBROECK a passé le flambeau, en ce début d'année scolaire, à Pierre JACQUES, ancien directeur de l'Institut technique de Namur (ITN) et membre de plusieurs PO. Nul doute qu'il poursuivra, à la tête de cette instance, l'action impliquée et dynamique de son prédécesseur.

## Service Communication du SeGEC

Le SeGEC salue le départ à la retraite de François TEFNIN, directeur du Service Communication. C'est Conrad van de WERVE qui le remplacera à ce poste à partir du 1er janvier 2011.

## La mixité comme levier de la réussite?

Emmanuelle LENEL, chercheuse aux Facultés Universitaires Saint-Louis à Bruxelles, était l'invitée du "midi-rencontre" le 30 novembre dernier au SeGEC. Elle a publié récemment un [article](#) intitulé "La mixité à l'école comme levier de réussite? Ressources et limites de deux modèles bruxellois" sur le site des Brussels Studies.

## Apprentissage des langues

"Pourquoi nous, francophones de Belgique, ne sommes-nous pas bilingues?" Tel était le thème d'un autre "midi-rencontre", fin octobre dernier. Nicole BYA, responsable du secteur Langues modernes de la FESeC (Fédération de l'enseignement secondaire catholique), en était l'invitée. Consulter le support de la conférence [ici](#).

## Pages web de l'enseignement fondamental

Les pages du site internet de la FédEFoC sont depuis peu dans leur nouvel habit. Vous pouvez y accéder [ici](#).

## Formations pour les membres des PO

Le samedi 29 janvier 2011, de 9h30 à 12h30, trois formations pour les membres de PO seront organisées à Ciney:

- comptes et budgets: outil de gestion prévisionnelle
- statut des agents des centres PMS
- fin de contrat, sanctions disciplinaires et charge de la preuve

Renseignements et fiche d'inscription [ici](#).

## Questions parlementaires

Ci-dessous, vous lirez les questions/réponses parlementaires dont la retranscription a été récemment mise en ligne.

### **Bulletin des questions et des réponses – 30 septembre 2010**

Question de Gilles MOUYARD (MR) relative au [CTA Horeca](#): p. 105.

### **Commission de l'Éducation – séance du 16 novembre 2010**

Interpellation de Marcel NEVEN (MR) à Marie-Dominique SIMONET (CDH) relative aux [régimes en promotion sociale](#) (article 73 du règlement): p. 6.

Interpellation de Françoise FASSIAUX-LOOTEN (PS) relative aux [défis de l'enseignement de promotion sociale](#): p. 6.

### **Commission de l'Enseignement supérieur – séance du 16 novembre 2010**

Question de Michel de LAMOTTE (CDH) à Jean-Claude MARCOURT (PS) relative à la [création de masters orphelins en alternance](#): p. 4.

Question de Sybille de COSTER-BAUCHAU (MR) relative à la [répercussion des frais d'impression](#) sur le budget du Conseil social de certaines Hautes Écoles: p. 7.

### **Séance plénière du Parlement – séance du 17 novembre 2010**

Question de Willy BORSUS (MR) à Marie-Dominique SIMONET (CDH) relative au [décret "mixité sociale"](#): p. 11.

Interpellation de Richard MILLER (MR) relative aux "années qui passent sans que, comme la sœur Anne du conte, l'on ne voie rien venir en matière de [cours philosophique commun](#)" (article 73 du règlement): p. 17.

Interpellation de Mohamed DAIF (PS) relative au [certificat d'études de base](#): p. 22.

### **Commission de l'enseignement Supérieur – séance du 30 novembre 2010**

Question de Gilles MOUYARD (MR) à Jean-Claude MARCOURT (PS) relative aux [fusions entre les Hautes Écoles du réseau officiel](#) des provinces de Namur, Luxembourg et Liège: p. 6.

Question d'Emily HOYOS (ECOLO) relative à l'[avenir de l'enseignement supérieur luxembourgeois](#) et projet de formation d'une Haute École non-confessionnelle autour de l'Université de Liège: p. 6.

### **Commission de l'Éducation – séance du 30 novembre 2010**

Interpellation de Didier GOSUIN (MR) à Marie-Dominique SIMONET (CDH) relative au [ras-le-bol des directeurs d'écoles](#) eu égard aux contraintes administratives qui pèsent sur leur travail: p. 8.

Interpellation de Jean-Luc CRUCKE (MR) relative à la [dévalorisation de la fonction de directeur de l'enseignement primaire](#): p. 8.

Interpellation de Jean-Paul WAHL (MR) relative aux [premières évaluations du décret "Inscriptions"](#) (article 73 du règlement): p. 11.

Question de Marcel NEVEN (MR) relative aux [filières techniques et professionnelles en promotion sociale](#): p. 17.

Question de Philippe DODRIMONT (MR) relative aux heures d'études des élèves de l'enseignement secondaire suite à l'[absence de professeurs](#): p. 24.

Question de Jean-Luc CRUCKE (MR) relative à la [coscolarité en cas d'autorité parentale conjointe](#): p. 30.

Liens vérifiés le 17 décembre 2010

Service Communication – SeGEC  
[communication@segec.be](mailto:communication@segec.be)